

# Breccé



n°99

## Infos 2020-2021



Passerelle de la Racine

[www.breccé.com](http://www.breccé.com)



**La Commune**



**Associations**



**Infos  
Pratiques**

## Bulletin Municipal 2020 -2021

Éditorial du Maire	P 3	Économie - Espace « Entreprises » .	P 25
Conseil Municipal	P 4	Annuaire des « Entreprises »	P 26
Commissions Communales	P 5	Circuits Courts	P 27
Administration Générale	P 6	Gîtes Ruraux	P 28
Subventions Communales	P 7	Site Internet : brece.com	P 28
État Civil	P 8	<b>LES ASSOCIATIONS</b>	
Finances – Budget	P 9	- Club de l’Amitié	P 29
Tarifs communaux 2021	P 10-11	- A.D.M.R	P 29
Urbanisme Adressage	P 12	- Brece' Sports Football	P 30
Liste des Lieux-dits et Rues pour l’Adressage	P 13	- Brece' Sports Volley	P 31
Bâtiments –Église de Brece'	P 14	- Brece' Sports V.T.T	P 32
Bâtiments - Logement 2 rue du bocage	P 14	- Amicale de la Chasse de Brece'	P 33
Bâtiments – Chapelle de l’Écluse	P 15	- Société de Pêche (AAPPMA)	P 33
Démolition des Bâtiments de la Déteurbe	P 15	- A.F.N. et Autres Conflits	P 34
Restauration Scolaire	P 16	- Comité des Fêtes	P 35
Maison d’Assistants Maternelles	P 17	- « Entre Nature et Patrimoine »	P 36
Accueil de Loisirs	P 18	Brèves de Mairie	P 37
École Notre Dame de Pontmain	P 19 -20	Histoire des Moulins de Brece'	P 38 -39
OGEC Notre Dame de Pontmain	P 21	Aléop 53 – Transport	P 40
APEL Notre Dame de Pontmain	P 22	RESO'AP	P 41
Solidarité : La pandémie de Coronavirus	P 23	Mémo Tri - Horaires des Déchèteries	P 42
C.C.A.S (Centre Communal d’Action Sociale)	P 24	Calendrier des Fêtes et Événements	P 43



### Installation du Conseil Municipal

**Responsables Éditoriaux :** Paul-Edouard MARQUER et Agnès FOUQUÉ-BIGNON

**Comité de relecture du bulletin municipal :** nous tenons à remercier Martine PICHOT - Fabienne THOUVENIN - Aurore CELESTE - Jean-Claude BARRÉ et nos secrétaires Maryline LEBIGOT et Émilie BLANCHET pour leur travail de relecture et d’aide à la rédaction.

**Mise en page graphique du bulletin municipal :** Thierry CHRÉTIEN - TC PROD' - Saint Denis de Gastines



Le 26 mai 2020, une nouvelle équipe est investie à la mairie respectant vos choix électoraux. Elle vous remercie de votre confiance et fera de son mieux pour répondre à vos attentes.

C'est avec honneur que je me suis assis dans le fauteuil de Monsieur le Maire Robert Goussin, en espérant qu'il me transmette tout le savoir, la sagesse, la compétence et le dévouement que lui et ses équipes nous ont apportés depuis plusieurs mandats. C'est aussi avec émotion que j'essaierai de vous accompagner vers le meilleur comme l'eut fait mon aïeul Joseph Foucher, maire de Brecé de 1908 à 1935.

L'année 2020 ayant été particulièrement affectée par la situation sanitaire liée à la pandémie, nous avons dû annuler les différentes manifestations associatives avec regrets ainsi que le repas du CCAS et la cérémonie des vœux.

Je profite donc, accompagné de l'équipe municipale, du personnel communal et des membres du CCAS, de la rédaction de ce bulletin pour vous présenter tous nos bons vœux de santé et réussite à vous et vos proches.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants, bonheur aux jeunes mariés, et longue vie aux nouveaux-nés de la commune.

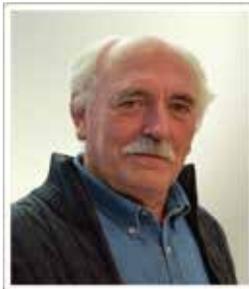
Espérons que 2021 soit une année faste pour la réalisation de nos projets municipaux et que nos agriculteurs, artisans et commerçants puissent bénéficier d'un retour économique à la norme, que nos jeunes puissent retrouver la liberté d'épanouissement et nos aînés la quiétude des rassemblements amicaux. Bonne année à vous tous, Brecéennes et Brecéens.

**Paul-Edouard MARQUER**  
**Maire**



**1er Rang : Pascal HEUVELINNE (3ème adjoint), Agnès FOUQUÉ-BIGNON (2ème adjointe), Paul-Edouard MARQUER (Maire), Martine Pichot (1ère adjointe)**  
**2ème rang : Jérôme FAUVEAU, Christophe LEQUART, Aurore CELESTE, Jean-Claude BARRÉ, Isabelle LEBULLENGER, Simon HUARD, Patrick POIRIER**  
**3ème rang : Robert VAUGEOIS, Isabelle GUIOT, Jean-Paul FONTAINE, Fabienne THOUVENIN**

## Mandature 2020-2026



**Paul-Edouard MARQUER**  
Maire

 Titulaire  
Evaluation des  
transferts de  
charge



**Martine PICHOT**  
1<sup>ère</sup> Adjointe

 Titulaire  
Economie Emploi  
Finances Santé



**Agnès FOUQUÉ-BIGNON**  
2<sup>ème</sup> Adjointe

 Titulaire  
Développement  
durable  
Suppléante  
Evaluation des  
transferts de charge



**Pascal HEUVELINNE**  
3<sup>ème</sup> Adjoint

 Suppléant  
Environnement



**Robert VAUGEOIS**  
Conseiller Municipal



**Isabelle LEBULLENGER**  
Conseillère Municipale

 Titulaire  
Culture



**Jérôme FAUVEAU**  
Conseiller Municipal

 Suppléant  
Développement  
durable



**Christophe LEQUART**  
Conseiller Municipal

 Suppléant  
Culture



**Isabelle GUIOT**  
Conseillère Municipale

 Suppléante  
Tourisme



**Aurore CELESTE**  
Conseillère Municipale

 Titulaire  
Solidarité Jeunesse



**Fabienne THOUVENIN**  
Conseillère Municipale

 Titulaire  
Tourisme



**Jean-Paul FONTAINE**  
Conseiller Municipal

 Titulaire  
Environnement



**Simon HUARD**  
Conseiller Municipal

 Suppléant  
Economie Emploi  
Finances Santé



**Patrick POIRIER**  
Conseiller Municipal

 Suppléant  
Economie Emploi  
Finances Santé



**Jean-Claude BARRÉ**  
Conseiller Municipal

 Suppléant  
Solidarité Jeunesse

## Délégations communales

*Maire Référent Bassin de Vie de Gorron à la Commission Environnement :*  
**Paul-Édouard MARQUER**

*Délégué TERRITOIRE ÉNERGIE 53 (T.E.M.) :*  
Titulaire : **Agnès FOUQUÉ-BIGNON** - Suppléant : **Pascal HEUVELINNE**

*SENOM (Syndicat d'Eau Nord Ouest Mayennais) :*  
Titulaire : **Pascal HEUVELINNE** - Suppléant : **Jean-Paul FONTAINE**

 **Conseillère Communautaire  
du Bocage Mayennais**

 **Représentation au  
Commission Communautaire  
du Bocage Mayennais**

## Commissions Communales

### Commission d'Appel d'Offres



**Président :** Paul-Edouard MARQUER  
**Délégués titulaires :** Martine PICHOT,  
Agnès FOUQUÉ-BIGNON,  
Pascal HEUVELINNE  
**Délégués suppléants :**  
Christophe LEQUART,  
Jean-Paul FONTAINE, Simon HUARD



La commission d'appel d'offres attribue les marchés passés selon une procédure formalisée.  
Pour les marchés publics, dont la valeur est supérieure aux seuils européens, c'est la commission d'appel d'offres qui désigne le titulaire du marché.

### Commission Finances - Budget



**Paul-Edouard MARQUER**  
**Martine PICHOT,**  
**Agnès FOUQUÉ-BIGNON,**  
**Pascal HEUVELINNE**  
**Jérôme FAUVEAU**  
**Isabelle LEBULLENGER**  
**Simon HUARD**



Orientations budgétaires des finances publiques, budgets, subventions, taxes, tarifs, marchés publics

### Commission Urbanisme, Voirie et assainissement



**Paul-Edouard MARQUER**  
**Agnès FOUQUÉ-BIGNON**  
**Pascal HEUVELINNE**  
**Robert VAUGEOIS**  
**Jérôme FAUVEAU**  
**Christophe LEQUART**  
**Patrick POIRIER**



Aménagement de l'espace urbain, gestion et entretien de la voirie et de l'assainissement

### Commission Bâtiment - Environnement



**Paul-Edouard MARQUER**  
**Martine PICHOT**  
**Agnès FOUQUÉ-BIGNON**  
**Robert VAUGEOIS**  
**Jérôme FAUVEAU**  
**Christophe LEQUART**  
**Isabelle GUIOT**  
**Jean-Paul FONTAINE**  
**Simon HUARD**



Gestion des bâtiments communaux :  
- Logements Locatifs  
- Commerces  
- Salles communales  
Gestion et entretien des espaces verts

### Commission Culture - Sports



**Paul-Edouard MARQUER**  
**Pascal HEUVELINNE**  
**Isabelle LEBULLENGER**  
**Aurore CÉLESTE**  
**Fabienne THOUVENIN**  
**Isabelle GUIOT**  
**Jean-Claude BARRÉ**



Développement et soutien aux actions culturelles, touristiques, sportives, de loisirs. Soutien aux associations locales

### Commission Bulletin Municipal - Site Internet



**Paul-Edouard MARQUER**  
**Agnès FOUQUÉ-BIGNON**  
**Aurore CÉLESTE**  
**Fabienne THOUVENIN**  
**Jean-Claude BARRÉ**



Communication par le biais du bulletin municipal et du site internet

### Délégation de fonction du maire aux adjoints :

**Martine PICHOT, 1<sup>ère</sup> adjointe :** Finances communales, gestion des bâtiments communaux, enfance, jeunesse et affaires scolaires, gestion des travaux en cours, gestion du cimetière.

**Agnès FOUQUÉ-BIGNON, 2<sup>ème</sup> adjointe :** Gestion des marchés publics, gestion des travaux en cours, finances communales, urbanisme, gestion de la cantine municipale.

**Pascal HEUVELINNE, 3<sup>ème</sup> adjoint :** Gestion de la voirie communale, du cimetière, des installations sportives et représentation auprès des associations, gestion et entretien de la station et réseaux d'assainissement.



**Mme Maryline Lebigot**, secrétaire de mairie, est présente à la Mairie depuis 2005. Elle est secondée deux jours la semaine par **Mme Emilie Blanchet** recrutée en septembre 2020. **Mme Blanchet** remplace **Mme Laetitia LEFEUVRE**, qui a quitté la collectivité cette année pour la mairie de Fougères.

Les tâches liées au secrétariat de mairie sont nombreuses: accueil en mairie des administrés, état-civil, urbanisme, comptabilité, budget, ressources humaines et paies, réunions de conseil municipal, marchés publics, réservations et location de salles, gestion des logements locatifs, gestion du courrier et de la messagerie, secrétariat du maire et des adjoints.

**Les secrétaires invitent les nouveaux arrivants à se présenter en mairie. La venue en mairie permet notamment de connaître les nouveaux arrivants, propriétaires ou locataires, et aussi leur fournir toutes informations utiles sur les services à Brecé.**

#### A LA MAIRIE DE BRECE

##### Etat Civil

- Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

##### Urbanisme

- Réception des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations
- Demande d'information cadastrale

##### Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

- Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide, ainsi que livret de famille à jour et justificatif de domicile



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



##### Inscriptions sur les listes électorales

- Apporter justificatif d'identité et justificatif de domicile, ainsi que le Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription complété (disponible sur internet et également en mairie)

#### DANS LES MAIRIES DISPOSANT D'UNE STATION D'ENREGISTREMENT POUR CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairies les plus proches : **Gorron, Mayenne, Ernée, Lassay** ou tout autre commune disposant d'une station d'enregistrement

##### Carte Nationale d'Identité ou Passeport : Documents à fournir :

- imprimé CERFA 12100\*2 rempli (<https://ants.gouv.fr/>)
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, Quittance de Loyer, etc.)

Pour les passeports : timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures. (disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr>)



Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées)

**Le secrétariat de mairie** est ouvert du mardi au vendredi aux horaires suivants :

- **Mardi et Jeudi** de 9 H 30 à 12 H 30 et 14 H 30 à 16 H 30
- **Mercredi et Vendredi** de 9 H 30 à 12 H 30

## MEMO POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE SUR INTERNET

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, SITES MIS A LA DISPOSITION DES USAGERS PAR LES ADMINISTRATIONS :

<a href="https://www.service-public.fr/">https://www.service-public.fr/</a> - pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice, etc	<a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> - pour la création d'un compte "Particulier" vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la carte nationale d'identité	<a href="https://www.paiement-amende.fr/">https://www.paiement-amende.fr/</a> - pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points
<a href="https://www.ameli.fr/">https://www.ameli.fr/</a> - pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie	<a href="https://www.lassuranceretraite.fr/">https://www.lassuranceretraite.fr/</a> - pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements	<a href="https://www.impots.gouv.fr/">https://www.impots.gouv.fr/</a> - pour déclarer les revenus, payer les impôts, etc
<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193</a> - pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.	<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE</a> - pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune	<a href="https://www.pole-emploi.fr/">https://www.pole-emploi.fr/</a> - pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation

## Subventions Communales 2020

Association BRECE SPORTS - section football	1 600 €	La Banque Alimentaire de LAVAL	80 €
Association BRECE SPORTS - section volley ball	806 €	Mouvement la Croix d'Or LAVAL	50 €
Association BRECE SPORTS - section V. T. T.	398 €	A. P. E. I. de MONTAUDIN	75 €
Comité des fêtes de BRECE	1 473 €	Association des Paralysés de France LAVAL	75 €
Association CLUB de l'AMITIÉ de BRECE	482 €	Ligue contre le Cancer - Laval	75 €
Association les « Mini-Nous » de Brece	3 000 €	Prévention Routière de LAVAL	50 €
Familles rurales de Brece	281 €	Chambre des Métiers de LAVAL	50 €
Société de Chasse de BRECE	379 €	U. D. A. F. de LAVAL	60 €
Association A. F. N. BRECE	147 €	Mayenne Nature Environnement (MNE) de Laval	60 €
A. P. E. L. de BRECE	800 €	France Alzheimer de Laval	75 €
Brece entre nature et patrimoine	700 €	AFM-Télé-proton 53	50 €
Restos du Cœur GORRON (*)	120 €	Association conciliateurs de Justice Cour Appel Angers	30 €
Association Trait d'Union de Gorrion	120 €	Ass. «Loisirs» de la Maison de retraite de Gorrion	80 €
Le Secours Catholique de LAVAL	120 €	Ass. La Lyre Gorrionnaise - Section Orchestre	50 €

(\*) sous conditions



## Naissances



2  
0  
2  
0

PICARD MARTIN Noélys	14 février
MEZIERES Camille	5 avril
LEPELLETIER Nolan	11 avril
ROYER Jules	27 août
TOURNERIE Cléa	30 août
GUEMAS Soen	22 octobre
PRUNIER Soën	9 novembre
LEROY Ethan	14 décembre
HAMEAU Syana	17 décembre

## Décès



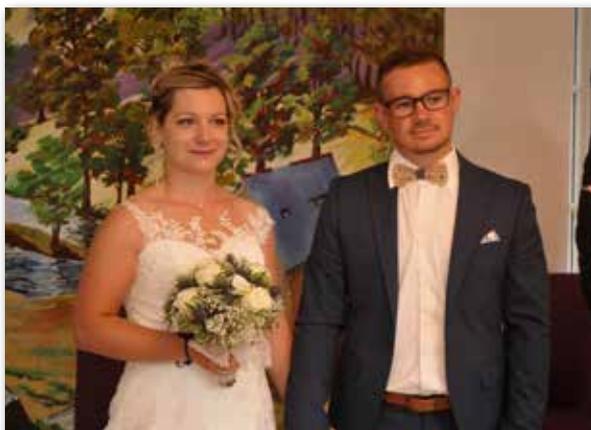
2  
0  
2  
0

CHARDON Paul	2 novembre
Transcriptions de décès et inhumations	
OLIVIER Marie	10 juin
SAGE Pamela	28 juillet
HERCENT Yvonne	19 août
AUBERT Didier	12 novembre

## Mariages

2020

**CORRAIE Aurélien & FOUCOUIN Elodie**  
29 août



**Mariage de Elodie et Aurélien le 29 août**  
**Premier mariage de Paul-Edouard MARQUER,**  
**Maire**

*Voeux de bonheur aux heureux mariés*

## Dépenses de fonctionnement

**Dépenses de fonctionnement 2020 = 444 173,23 €**

**Chapitre 011** – Les charges à caractère général sont l'ensemble des achats et prestations de services (Eau, électricité, carburants, fournitures diverses, frais d'entretien de bâtiments et matériels, maintenance, assurances, taxes foncières). Elles représentent 21,6 % des dépenses de la section de fonctionnement.

**Chapitre 012** – Les charges de personnel représentent un tiers des dépenses et sont en général, le poste, le plus important des dépenses de fonctionnement du budget des communes. Elles varient principalement en fonction des services créés et proposés à la population.

**Chapitre 65** – Autres charges de gestion courantes, elles sont constituées principalement des contributions obligatoires (OGEC de Brecé, frais des écoles publiques), des subventions versées aux associations, CCAS et de l'indemnité des élus.

**Chapitre 014** – Les atténuations des produits correspondent au dégrèvement des taxes foncières des jeunes agriculteurs, mais surtout de l'attribution de compensation versée à la communauté de communes du Bocage Mayennais.

**Chapitre 66** – Les charges financières sont les dépenses d'intérêts des emprunts contractés par la collectivité.

**Chapitre 67** – Les Charges exceptionnelles de 2020 correspondent aux remises gracieuses de loyers des commerces (soutien financier apporté pendant la crise sanitaire).

**Chapitre 042** – Les opérations d'ordre en sections sont constituées des dotations aux amortissements



## Recettes de fonctionnement

**Recettes de fonctionnement = 678 293,15 €**

**Chapitre 70** – Produits des services, du domaine et ventes diverses : ils proviennent essentiellement de la facturation des repas de la cantine scolaire, des ventes de concessions et de la redevance d'occupation du domaine public

**Chapitre 73** – Impôts et taxes : principales ressources financières des collectivités, elles correspondent aux produits de la fiscalité, dont les taux sont votés par la municipalité (taxe foncière sur le bâti et le non-bâti) et représentent 50 % des recettes de fonctionnement.

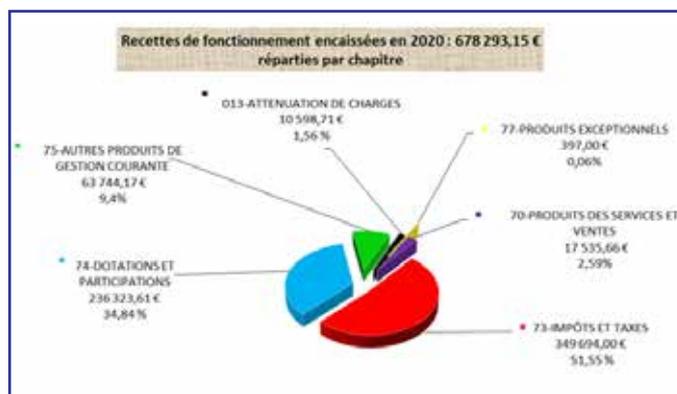
En 2020, le montant perçu comprend pour la dernière année à une partie du produit de la taxe d'habitation de 2019. Il est utile de préciser que le produit de ces recettes n'est pas uniquement lié aux taux communaux mais également dû à la revalorisation par l'Etat des bases d'imposition (valeur locative de votre bien), correspondant à environ 2 % par an.

**Chapitre 74** – Dotations et participations : deuxième poste de ressources qui représente 34 % des recettes et qui sont versées par l'Etat sous forme de divers concours (DGF, dotation de solidarité rurale, compensation au titre des exonérations des taxes fiscales)

**Chapitre 75** – Autres produits de gestion courante : loyers des divers immeubles communaux (logements, salles, commerces)

**Chapitre 013** – Les atténuations des charges : elles correspondent aux remboursements de charges du personnel communal par les caisses d'assurances

**Chapitre 77** – Produits exceptionnels : constitués des annulations de dépenses des exercices antérieurs, des cessions d'immobilisations.



## Investissements

En 2020, la commune a financé **375 431,55 € d'investissements** répartis comme suit :

- Acquisition de logiciel, matériel, mobilier et panneaux rues : **7 601,71 €**
- Réfection couverture bâtiment 14 rue du bocage, travaux salle polyvalente, la remise en état du paratonnerre à l'église : **18 853,50 €**
- Travaux de restauration de la Chapelle de l'Ecluse : **9 840 €**
- Aménagement d'une passerelle sur le sentier de randonnée à « la Racine » : **49 922,17 €**
- Maîtrise d'œuvre pour la rénovation générale de l'église : **77 751 €**
- Aménagement de la liaison douce Brecé/Gorron : **46 027,17 €**
- Rénovation logement 2 rue du Bocage : **165 436 €**

Face aux dépenses liées aux travaux d'investissement, des subventions ont été notifiées par les financeurs et seront encaissées dans le courant de l'année 2021

## Tarifs Communaux 2021

### Location Salle Polyvalente

GRANDE SALLE	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur (le samedi)	<b>270 €</b> (verres compris)	216 € (verres compris)
Vin d'honneur (hors samedi)	<b>110 €</b> (+ 0,15 €/verre)	88 € (+ 0,15 €/verre)
Conférence, théâtre, concours de cartes, loto, réunion & divers	<b>100 €</b> (vaisselle non comprise)	80 € (vaisselle non comprise)
Repas, Buffet	<b>300 €</b> (vaisselle non comprise) + <b>70 €</b> /jour supplémentaire	150 € (vaisselle non comprise) + 35 € /jour supplémentaire
Repas mariage	<b>340 €</b> (vaisselle non comprise) + <b>70 €</b> /jour supplémentaire	
PETITE SALLE (cantine)		
Repas, Buffet	<b>90 €</b> (vaisselle non comprise) + <b>45 €</b> / jour supplémentaire	45 € (vaisselle non comprise) + 22 € / jour supplémentaire
Réunion + Vin d'honneur	<b>50 €</b> (+ 0,15 €/verre)	40 € (+ 0,15 €/verre)

En ce qui concerne la location de la salle polyvalente, priorité est donnée à la location de la grande salle. La petite salle ne peut donc être réservée que 2 mois maximum avant la date d'occupation.

La salle pourra être mise à disposition gratuitement à compter du vendredi 14 H pour les locations du week-end.

### Location Salle des Tilleuls

LOCATION SALLE DES TILLEULS	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur	<b>50 €</b> (+ 0,15 €/verre)	40 € (+ 0,15 €/verre)
Repas, Buffet	<b>90 €</b> (+ couverts) + <b>40 €/jour sup.</b>	45 € (+ couverts) + 20 €/jour sup.
Séances de formation, ventes, réunion, sépulture & divers : 30 €		
La salle sera gratuite pour les réunions, assemblées générales des associations et organismes Brecéens.		
- Les classes regroupées bénéficieront du tarif association.		
- Les arrhes (50 % de la location) seront exigées lors de la réservation (sauf pour les associations et classes regroupées) et seront conservées si désistement dans les 3 mois précédents la date retenue.		
LOCATION VAISSELLE, TABLES, CHAISES et SONO		
Couvert Complet : 0.60 € /personne Comprenant : - 2 assiettes plates - 2 verres (vin et eau) - Couverts à poisson - 1 assiette à dessert - 1 coupe à champagne - Couverts (fourchette, couteau, petite & grande cuillères) - 1 assiette creuse - 1 tasse		
Couvert Simple : 0.40 € /personne Comprenant : - 1 assiette plate - 1 ou 2 verres au choix - 1 assiette à dessert - 1 tasse - Couverts (fourchette, couteau, petite et grande cuillères)		
Les couverts (Cuillères, fourchettes, couteaux, petites cuillères)	0.25 €/personne	
Verre ou tasse	0.15 €/verre	
Chaise	0.25 € / chaise	
Table	1.25 € / table	

**Sono** : 16 € Pour les associations brecéennes, la sono est mise à disposition gratuitement.

**NETTOYAGE mal effectué** (la mairie étant seule juge) - Parquet tâché, vaisselle, carrelage, sol, feux ou ensemble cuisine... mal nettoyés : **80 €**

## Tarifs Communaux 2021

### Location Salle de Sports

LOCATION SALLE DE SPORTS	
<b>Pour les activités sportives :</b>	- 15 € / heure pour les sports collectifs, - 50 € la demi-journée - 2 € / heure / personne pour les sports ou activités individuels  Pour les associations communales et l'école de Brecé la salle est mise à disposition gratuitement dans le cadre de la pratique sportive.
<b>Pour un vin d'honneur , pour terrain de jeux :</b>	- 60 € par jour de location et uniquement si location de la salle polyvalente. <i>(En raison des activités sportives, la salle ne sera mise à disposition que le jour de la location et non la veille)</i>
<b>Pour les repas :</b>	Les associations communales (uniquement) bénéficieront du tarif et des conditions pratiqués pour la location de la salle polyvalente.
<b>DROIT DE PLACE</b>	30 € l'emplacement par jour et quel que soit le temps de présence

## Tarifs Divers

### SERVICE FUNERAIRE

#### CONCESSIONS ET CAVURNES

- \* Concessions et Cavurnes pour 30 ans : **84 €**
- \* Concessions et Cavurnes pour 50 ans : **120 €**

#### CAVEAU 2 PLACES AU CIMETIERE : 1 500 €

#### SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE SEPTEMBRE 2020/JUILLET 2021

- \* Prix du repas enfant : **3.65 €**



## Paiement des services municipaux

### Plusieurs options de paiement pour les services municipaux sont possibles

- **Prélèvement permanent** : formulaire Prélèvement Mandat SEPA à compléter en début d'année scolaire avec la fiche cantine (à privilégier également pour les loyers)



**Sur Payfip.fr (tipi.budget.gouv.fr)** 24H/24 et 7J/7

- Prélèvement unique (à privilégier – sans frais pour la collectivité)
- Pour services cantine, assainissement, loyers, et location de salles
- Carte bancaire

- **Paiement par chèque** : s'il s'agit un paiement intégral, envoi au centre d'encaissement 35908 Rennes avec talon de paiement dans l'enveloppe retour

- **Paiement en espèces ou par chèque** : SGC MAYENNE Centre des Finances Publiques 75 rue des Alouettes CS 10500 53105 MAYENNE CEDEX

- **Paiement auprès d'un buraliste agréé** : en espèces ou en carte bancaire (Bar des Sports Gorron)

## Adressage sur la Commune



En 2017, la commune a initié **le projet d'adressage** dans le cadre du **développement de la fibre optique**. C'est La Poste qui a été choisie pour entreprendre ce travail avec les élus. Il a fallu répertorier les lieux-dits, les voies, les rues et les numérotations existant sur la commune et définir de façon structurée la localisation des habitations et des bâtiments. La Poste a remis en février 2020 un projet d'adressage accompagné d'un tableau d'adresses et de propositions de numérotation constituant un schéma cohérent d'adressage.

Depuis septembre 2020, des échanges ont eu lieu avec les élus et le service du cadastre qui est chargé de vérifier les données et les projets de libellé d'adresses. Des compléments d'information ont été demandés par le service du Cadastre pour un certain nombre d'adresses : numéros de parcelles concernées, type de bâtiment, etc. Ces échanges avec le service du Cadastre ont encore produit des modifications. Finalement, c'est le 15 octobre 2020 que le conseil municipal a délibéré sur la création et la modification de voies : rues et lieux-dits. Des plaques de rue ont été ensuite commandées pour les nouvelles voies et places : rue de la Mairie, rue de la Coulée Verte, rue des Pins, rue des Tilleuls, place du Briccius, Place des Dames, etc. Trois types de courriers ont été adressés aux habitants précisant :



- 1°/ **un changement d'adresse avec une nouvelle numérotation. C'est le cas de tous les lieux-dits de la commune, ainsi que quelques voies dans le bourg qui n'avaient pas une numérotation conforme.**
- 2°/ **un changement de dénomination de voie sans changement de numérotation notamment dans les anciens lotissements**
- 3°/ **un courrier d'information pour le reste des habitants, dont l'adresse ne change pas.**

Les courriers ont été mis sous pli avec la plaque de numérotation de maison et distribués par les services municipaux dans les boîtes à lettres la deuxième semaine de janvier 2021. A ce jour, il reste à changer ou à modifier quelques panneaux indicateurs de lieux-dits en campagne. Ce sera réalisé prochainement.

Il est important que soient posées les plaques de numérotation de maison et que chacun réalise une information sur sa nouvelle adresse auprès de ses correspondants et organismes.

Installer son numéro d'habitation, c'est être sûr de la rapidité d'intervention des services de secours. En cas d'urgence vitale, chaque minute gagnée diminue sensiblement le risque de séquelles et augmente les chances de survie. C'est aussi la perspective d'un meilleur acheminement du courrier et des colis et c'est enfin l'assurance d'être géolocalisable sur les GPS.



### **Les chiffres de l'adressage à Brecé :**

- 189 voies, lieux-dits et rues, répertoriés pour l'adressage
- Près de 500 plaques de numérotation de maison distribuées
- Au total, 700 adresses recensées avec les bâtiments ruraux en campagne et les parcelles urbaines et péri-urbaines (jardins, etc.)

Suivant les informations qui nous ont été communiquées par Mayenne Fibre en début d'année, les travaux de la fibre sont programmés à Brecé en février mars 2021.

## Liste des Lieux-dits et Rues pour l'Adressage

Aire Auguste Lemercier	La Grande Hauberge	La Ressardière	Les Acloux
Belle Étoile	La Grande Reignière	La Rivière	Les Colombes
Béthanie	La Guiberdière	La Rostièrre	Les Douets
Charbonnière	La Guibeudière	La Rouillardière	Les Gages
Cicé	La Guinardais	La Rue	Les Goyères
Favières	La Guyardièrre	La Vallerie	Les Gravus
Grappay Charpentier	La Haute Bignette	La Veillarderie	Les Mares
impasse de la Main Gantée	La Hussonnière	La Vesquerie	Les Mézerais
impasse des Jardins	La Landrière	La Vieuvillè	Les Petits Champs
La Bannetière	La Licoisièrre	La Vigne	Les Sapins
La Barbottière	La Louvrais	L'Auberdièrre	L'Hauberge
La Barrière	La Luaudièrre	Launay	L'Ogerie
La Barrière du Bois du Breil	La Maison Neuve	L'Auvois	L'Olivrais
La Basse Martinais	La Mariais	Le Bas Pin	Maison Neuve du Bois du Breil
La Belouse	La Martinais	Le Bas Tertre	Moncion
La Bersonnière	La Ménardièrre	Le Bois de Nancé	Montreuil
La Beslonnière	La Ménardièrre du Bois du Breil	Le Bois du Breil	Nancé
La Bignette	La Méneudière	Le Breil	Noyers
La Biottrais	La Mercerie	Le Buisson	Pervenche
La Buchardièrre	La Millerie	Le Carrefour-Rousseau	Place de l'Église
La Buchardièrre du Bois du Breil	La Monnerais	Le Châtaignier	Place des Dames
La Chevèllière	La Morandièrre	Le Château d'Isle	Place du Briccius
La Clochèrre	La Moricièrre	Le Chemin	Place du Domaine
La Closerie	La Mottrais	Le Domaine	Rangevin
La Cocherie	La Niègerie	Le Domaine d'Isle	Résidence Saint Louis
La Conulais	La Péculais	Le Grappay	rue de la Colmont
La Cossinièrre	La Petite Barberie	Le Gué	rue de la Coulée Verte
La Cour	La Petite Bersonnière	Le Haut Pin	rue de la Douettée
La Croix	La Petite Bourdinièrre	Le Haut Tertre	rue de la Fontaine
La Croix au Brun	La Petite Ganerie	Le Logis de Nancé	rue de la Gare
La Croix de Vergeot	La Petite Hauberge	Le Mesnil	rue de la Mairie
La Cruchère	La Petite Monnerais	Le Moulin de Favières	rue des Dames
La Fialais	La Petite Pilonnière	Le Moulin Neuf	rue des Pins
La Fleurièrre	La Petite Poissonnière	Le Parc d'Avaugours	rue des Sports
La Foucherais	La Petite Reignière	Le Petit Aunay	rue des Tilleuls
La Furonnière	La Pilonnière	Le Petit Grappay	rue des Vallées
La Galachère	La Planchottière	Le Petit Rocher	rue du Bocage
La Garde	La Poissonnière	Le Petit Vieux Sou	rue du Cimetière
La Gauterie	La Polissière	Le Pré de la Fontaine	rue du Domaine
La Gendrie	La Pommeraie	Le Pré du Rocher	rue du Lavoir
La Gesberdièrre	La Porte aux Ogers	Le Rocher	rue du Rocher
La Gesberdièrre aux Hirondèaux	La Poucherie	Le Rouillis	Saint Avit
La Gesberdièrre d'Isle	La Rablais	Le Saut au Loup	Saulnières
La Gesberdièrre Neuve	La Racine	Le Tertre	Vauhubert
La Gommerie	La Reclusais	L'Écluse	Vergeot
La Grande Barberie	La Régnière	L'Énauderie	Vérolle
La Grande Bourdinièrre	La Reinièrre du Bois du Breil	Les Abattis	Vieux Sou
La Grande Gesberdièrre			

## Église de Brecé

Le permis de construire pour les travaux de **la restauration générale de l'église** a été déposé le 26 juin 2020 et l'autorisation a été accordée le 23 octobre 2020. L'appel d'offres pour les travaux a été lancé le 10 novembre et l'ouverture des plis a eu lieu le 11 décembre. L'Architecte en chef des monuments historiques a procédé à l'analyse des offres en janvier 2021. Parallèlement, la commune constitue depuis décembre plusieurs dossiers de subvention pour cette opération : auprès de la Direction des Affaires Culturelles des Pays de Loire, la Région, le Département, la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, ainsi qu'auprès d'organismes privés : La Sauvegarde de l'Art Français et la Fondation du Patrimoine.



Les décisions devraient être prises dans les prochaines semaines pour débiter les travaux. A noter : 8 jauges ont été posées au niveau des fissures de l'édifice en mars 2020 afin d'instrumenter certaines fissures présentes sur l'église et mesurer leur évolution sur une année. Cette instrumentation va servir au bureau d'études structure associé à l'architecte pour déterminer si les désordres sont stabilisés ou s'ils trouvent leur origine dans des problématiques géotechniques.

## Logement 2 rue du bocage

**La rénovation du logement situé au 2 rue du Bocage** est bien avancée. Les travaux affichent quelques semaines de retard, dues au confinement, puis aux problèmes d'approvisionnement des fenêtres bois. Les travaux se poursuivent et vont se terminer, selon le bureau d'architecture, en avril 2021. D'un montant de 277 319 € HT, ils bénéficient de trois subventions importantes : subvention D.E.T.R. 81 856 €, d'une subvention régionale (pacte de ruralité) de 79 363 € et d'une subvention de 54 373 € dans le cadre du plan départemental de l'habitat, qui vient d'être validée en janvier par délibération du conseil communautaire.



L'autofinancement de la commune pour cette rénovation est ainsi de 61 727 €. Pour rappel, il s'agit d'une rénovation avec une performance énergétique avérée réalisée avec des matériaux biosourcés. Le logement sera mis à la location en mai 2021.

## Travaux de la Chapelle de l'Écluse

Les travaux à la Chapelle de l'Écluse ont été achevés en 2020. Les ruines côté Nord ont été consolidées par l'entreprise Pichot de Brecé. L'entreprise de charpente-couverture Benoist de Brecé a posé le « parapluie » afin de protéger le chœur.



## Bancs de Touche



## Paratonnerre de l'Église



## Démolition des Bâtiments de la Déteurbe



**Le Conseil Départemental** a procédé en janvier 2020 à la démolition des bâtiments de la Déteurbe sur la RD 33 afin de sécuriser le carrefour.



## Restauration Scolaire

La **restauration scolaire** est un service municipal depuis l'année scolaire 2017. Ce service est proposé aux élèves n'ayant pas la possibilité de prendre leur repas de midi à leur domicile.

Les agents municipaux vont chercher **les enfants des classes primaires et maternelles de l'école Notre Dame de Pontmain** le midi pour les conduire à la **Salle Polyvalente** où sont servis les repas.



Actuellement, afin de respecter la distanciation nécessaire du fait de la pandémie de Coronavirus, les tables sont dressées dans la grande salle. Avec la reprise de la pandémie au troisième trimestre 2020, les tables ont été réparties tout d'abord en tenant compte des fratries. Puis, sur les recommandations émanant de l'état, les tables sont maintenant disposées pour des élèves d'une même classe. Le maintien d'une distanciation de deux mètres entre les tables, entre les élèves de groupes différents, est également requis. Dans la mesure du possible, les élèves déjeunent tous les jours à la même table



Depuis septembre, chaque midi, 35 à 45 enfants sont accueillis à la cantine. Les repas servis sont préparés par l'ESAT de Gorrion, qui livre selon la formule « Liaison chaude ». Le pain est acheté à la boulangerie de Brecé, sauf le lundi.

Avec l'idée d'un service individuel indispensable pour l'hygiène, des devis vont être demandés pour la fourniture de plateaux à compartiments avec couvercle permettant la mise en place du pain, de l'entrée, du dessert et des couverts, le plat principal pouvant être servi au moment. Toutes offres en vrac (pain, corbeilles, etc) n'étant pas recommandées, les plateaux pourraient être ainsi disposés sur les tables juste avant l'arrivée des enfants à la cantine.

Parallèlement, un travail initié par la ville de Gorrion est mené sur le bien-manger. Trois communes qui font appel aux services de l'ESAT se sont réunies sur ce thème : Gorrion, Châtillon-sur-Colmont et Brecé. Il s'agit d'un travail commun avec les enseignants, parents d'élèves, élus et l'ESAT pour aller vers toujours plus de qualité, dans le fonctionnement de la restauration scolaire et dans la composition des repas. Deux réunions ont déjà eu lieu à Gorrion. Elles reprendront lorsque les conditions sanitaires seront réunies.



### Contact pour la restauration Scolaire

**Salle Polyvalente** Tel. 02 43 08 00 17 - 7/7j, 24/24h (répondeur) –

Suivant règlement de la cantine scolaire, informer avant 9 H 30 d'une absence directement à la Salle Polyvalente

**Inscription obligatoire à la mairie en début d'année scolaire** : Tel. 02 43 08 64 52

## Maison d'Assistantes Maternelles LES MINI-NOUS

Deux ans déjà que la MAM a ouvert ses portes !



En 2019 / 2020, nous avons accueilli 17 enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans. Pour certains, l'école a pris le relais : en septembre 2020 et en janvier 2021. Pour cette année, 19 enfants sont prévus à **la MAM** (plein-temps, temps partiel et périscolaire).

Petit rappel : pour faire fonctionner **la MAM**, deux assistantes maternelles y travaillent à plein temps avec une amplitude horaire de 6 H 00 à 21 H 00 selon les demandes.

Au cours de ces deux années, nous avons mis en place un poulailler et un potager pour le bonheur des petits et des grands.



Le défi pour 2021 est le « zéro déchet » et le « local ». Nous avons mis en place le tri, le compostage, l'achat de l'épicerie en vrac en partenariat avec « local et vrac » à Ernée, « la Grille » à Gorron pour les légumes et fruits, « GAEC Pautonnier » Brecé pour les volailles et « La Jalo » à Andouillé pour les produits d'entretien, lingettes lavables, contenants réutilisables et les masques de protection en tissu.

Nous remercions la municipalité de Brecé pour son implication lors de la création du projet, la confiance qu'elle nous a accordée et surtout le soutien financier sans lequel nous ne pourrions pas exister. Nous remercions également les parents pour leur aide et leur soutien en ces moments difficiles.

Contact : **MAM LES MINI-NOUS** - 11 rue de la Fontaine - 53120 BRECÉ  
Tel. 06 95 38 87 45 / 06 89 80 52 27 - Mail : lesmininous53@orange.fr

Assistante maternelle à Brecé également :  
**Mme Vanessa LAMARRE** - 9 rue du Rocher - Tel. 02 43 03 35 33

## Accueil de Loisirs PRIM' MÔMES & GO LOISIRS GORRON



L'accueil de loisirs Prim'mômes est ouvert tous les mercredis de la période scolaire, les petites vacances et les vacances d'été (sauf du 02 au 15 Août 2021).

**Go Loisirs** (planning d'activités sportives) est ouvert une semaine à la Toussaint / aux vacances d'Hiver / au Printemps et l'été (sauf du 02 au 15 Août 2021).

Le centre de loisirs accueille vos enfants à partir de 3 ans (ou 2 ans et scolarisé) jusqu'à 12 ans et **Go loisirs** à partir de 8 ans. Vous pouvez les inscrire à la carte (demi-journée / journée avec ou sans repas et garderie) de 7h30 à 19h.

Les inscriptions se font en ligne via le portail famille accessible à partir du site internet bocage-mayennais.fr (si vous n'avez pas votre code, merci de contacter la directrice **Justine ROBILLARD**). Elles se font au plus tard : Le lundi (à 12h) pour réserver un mercredi et le vendredi précédent la dernière semaine avant les vacances pour les vacances.

Passé ce délai, les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles.

Pour toutes inscriptions, il faut compléter un dossier (sur le portail famille) et y joindre les documents (l'assurance extrascolaire, la photocopie du carnet de vaccination, et l'attestation de quotient familial.)



### Le tarif évolue selon votre quotient familial :

Mode de tarification	grille de tarif 2020 au quotient familial						
	0 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée (vacances)	5,25 €	5,58 €	5,90 €	6,22 €	6,54 €	6,87 €	7,19 €
1/2 journée (vacances)	2,63 €	2,79 €	2,95 €	3,11 €	3,27 €	3,43 €	3,60 €
Journée (mercredi)	3,69 €	3,91 €	4,13 €	4,35 €	4,58 €	4,80 €	5,02 €
1/2 journée (mercredi)	1,85 €	1,96 €	2,07 €	2,18 €	2,29 €	2,40 €	2,51 €
semaine complète	24,95 €	26,48 €	28,02 €	29,55 €	31,09 €	32,62 €	34,16 €
semaine de 4 jours avec un jour férié	19,98 €	21,20 €	22,42 €	23,64 €	24,87 €	26,09 €	27,31 €
Journée option sport	5,79 €	6,14 €	6,49 €	6,85 €	7,20 €	7,55 €	7,91 €
1/2 journée option sport	2,88 €	3,06 €	3,24 €	3,42 €	3,61 €	3,79 €	3,97 €

Tarif repas : 4 euros

Nous élaborons un **programme** (avec des activités manuelles, sportives, sorties...) lors de chaque période (mercredis et vacances). Il est visible sur le site du **Bocage Mayennais** : vous y trouverez également le programme sportif de **Go Loisirs**.

**Un transport aux activités sportives et culturelles est assuré sur Gorron les mercredis scolaires.**

#### Contact :

Justine ROBILLARD : 06.11.23.27.08 - E-mail : primmomes@bocage-mayennais.fr

## École Notre Dame de Pontmain

Cheffe d'établissement : **Mme Gourdelier**

Enseignantes : **Mme Gourdelier (CP-CE1)** – **Mme Leray** (enseignante spécialisée)

**Mme Théry** (CE2-CM) – Mme Trillion (maternelles)

ASEM : **Mme Duchateau**

Garderie : **Mme Vimont**

### HORAIRES DE CLASSE

Lundis – mardis – jeudis – vendredis  
8h45-12h / 13h20-16h20

### HORAIRES DE LA GARDERIE

Lundis – mardis – jeudis – vendredis  
7h15-8h30 / 16h20-19h

### RESTAURATION SCOLAIRE

S'inscrire en mairie  
lieu : salle des fêtes

### Quelle année, cette année 2020 !

Jeudi 12 mars, en soirée, nous apprenions tous devant nos écrans que toutes les écoles en France seraient fermées le lundi suivant. Il nous restait une journée pour dire au-revoir à nos élèves et leur familles sans vraiment savoir quand nous nous retrouverions.

C'est à distance que nous avons continué la classe. Grâce à l'aide des parents, ce dispositif a permis aux enfants de continuer, malgré tout, leurs apprentissages. Le 11 mai, l'école réouvrait ses portes, mais pas pour tout le monde... Les familles ont fait preuve d'une grande solidarité en s'organisant pour laisser la place aux enfants dont les parents devaient retourner travailler ou ceux qui en avaient le plus besoin.

Depuis la rentrée de septembre, tous les enfants sont accueillis, nous en sommes ravies ! A partir du CP, ils portent leur masque toute la journée. Le protocole sanitaire a été renforcé. Aucun cas n'a été déclaré depuis le début de l'épidémie, pour autant nous restons vigilantes sur les gestes barrières.



27 élèves maternelles

Espérons que l'année 2021 garde chacun d'entre nous, élèves, familles, équipe pédagogique et vous tous en bonne santé. Nous avons hâte de tous vous retrouver autour d'un repas festif ou lors de la kermesse !

*Très bonne et heureuse année à tous !*



14 élèves CP-CE1



21 élèves CE2-CM

**École Notre Dame de Pontmain**  
20 rue des sports – 53120 BRECE -02.43.08.61.03  
E-mail : [brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr](mailto:brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr)

## École Notre Dame de Pontmain

Quelques-unes des actions menées en 2020



Animation : production agricole et équilibre alimentaire



Visite de la ferme de Mr et Mme Guyard



Fête des anniversaires chaque période scolaire



Conseil de coopération chaque semaine pour devenir citoyen



Observation d'une chouette affaiblie. Après s'être réchauffée et séchée en classe, elle s'est envolée le soir là où elle avait été trouvée.



Envoi d'une carte de vœux 2020

**Portes ouvertes**  
**Samedi 13 mars**  
10h - 12h30



Bénédiction des cartables (septembre 2020)

## OGEC Notre Dame de Pontmain

L'organisme de Gestion de l'École Catholique est l'association qui emploie le personnel, gère l'immobilier et le fonctionnement de l'école. Avec l'Etat, elle signe un contrat qui fixe les conditions d'attribution du forfait communal pour les maternelles et primaires.

**Présidente : Mme Cécile Duthoit**

**Trésorière : Mme Avisoa Manantsara**

**Sécrétaire : Mme Mézières Lucie**

**Membres : Mme Arnold Claire, M Henocq Nicolas,  
M Jouis Franck, M Sallard Eric**

**2 nouvelles salariées :**

**Mme Lucie DUCHATEAU, ASEM  
Mme Claire VIMONT, garderie et  
entretien**

C'est avec grand regret que nous n'avons pas pu organiser la kermesse en juin. Espérons que la situation sanitaire s'améliore rapidement afin que nous puissions nous retrouver tous lors de joyeuses journées de partage.

Le protocole strict nous a imposé d'investir dans des distributeurs de papier et savon. Le coût dans les produits d'entretien a ainsi explosé en 2020.

Avec l'appui de l'APEL, un traçage au sol a été rapidement effectué afin de satisfaire aux exigences de non-brassage des usagers de l'école à l'entrée et à la sortie des classes.

Malgré la hausse des charges engendrées et conscient des difficultés que les familles pouvaient rencontrer en cette période compliquée, l'OGEC a proposé de réduire leurs coûts mensuels.

Pour autant, cette crise sanitaire n'a pas freiné les projets de l'OGEC.

L'association a été grandement soutenue par l'AEL (association propriétaire de nombreuses écoles libres de la Mayenne, dont celle de Brecé) dans la réfection de la toiture et la pose de 4 fenêtres et 1 porte.

Les travaux ont été réalisés par des artisans locaux : M Benoist et M Ledezert.



**OGEC Notre Dame de Pontmain**  
20 rue des sports – 53120 BRECE -02.43.08.61.03  
E-mail : brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr

## APEL Notre Dame de Pontmain

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre est la plus importante association de parents d'élèves. Celle-ci soutient les projets éducatifs des établissements d'enseignement catholiques. Elle est ouverte à tous les parents des enfants de l'école.

L'APEL a pour missions d'accueillir et d'accompagner les nouvelles familles, de faciliter le lien entre toutes les familles et l'équipe enseignante. L'organisation de diverses manifestations, créant ainsi du lien social entre tous les accompagnants de l'éducation des enfants (parents, enseignants, personnel de l'école et villageois), permet à tout enfant de participer aux sorties pédagogiques proposées.

**Pour cette année 2020/2021, le bureau se compose de :**

Présidente : **CELESTE** Aurore

Trésorière : **DUPONT** Elodie

Secrétaire : **LEFEUVRE** Pauline

La situation sanitaire actuelle ne permettant pas les réunions publiques festives telles que les repas ou bien encore le goûter/spectacle de Noël, ne seront tenues que des ventes ponctuelles au sein de l'établissement.

**Une date importante à retenir :**

Le samedi 13 Mars 2021 de 10h à 12h30 se tiendront Les **PORTES OUVERTES** de L'Ecole Notre Dame De Pontmain.

L'APEL remercie les différents partenaires, commerçants et membres qui oeuvrent activement au bon fonctionnement de l'association et souhaite à tous une bonne année 2021...



**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS FAMILLES**

**apel**  
ASSOCIATION  
DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

## La pandémie de Coronavirus et la distribution de masques

Afin de préparer le déconfinement du 11 mai 2020, **le conseil départemental de la Mayenne** s'est engagé auprès de la population et a fait réaliser des masques en tissu pour ses habitants. 6 000 personnes se sont portées volontaires pour distribuer les masques. **A Brecé**, ils ont fait équipe avec **les élus locaux (anciens et nouveaux)** pour réaliser **la distribution le 8 mai 2020**



Face à la circulation du **Coronavirus en Mayenne en juillet 2020**, la Mayenne est placée en vulnérabilité élevée. Le port du masque devient obligatoire dans tous les lieux publics. **La préfecture de la Mayenne** obtient une dotation de 650 000 masques. Dès la réception des masques, la nouvelle municipalité décide de les distribuer nominativement dans le bourg ainsi qu'en campagne. Cela nécessite une nouvelle organisation : il faut ouvrir les sachets de 4 masques et les répartir dans des enveloppes au nombre de 2 par adulte et par enfant de plus de 11 ans. Il faut également sectoriser les lieux de distribution et établir des tournées. Les élus vont ensuite faire la distribution de porte en porte à partir du 29 juillet 2020.



## C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration et de moyens propres pour mener à bien ses missions.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. a été mis en place **le 23 juillet 2020**. Le maire est président de droit. **Maryvonne BARBÉ** est élue vice-présidente.

### COMPOSITION DES ADMINISTRATEURS DU CCAS

Président : Paul-Édouard MARQUER  
Vice-Présidente : Maryvonne BARBÉ

**Membres élus :**  
Martine PICHOT  
Isabelle LEBULLENGER  
Isabelle GUIOT  
Simon HUARD

**Membres nommés :**  
Maryvonne BARBÉ  
Louis LEFIZELIER  
Monique GRANGÉ  
Aurore CELESTE

### Les membres nommés représentent les associations :

**Maryvonne BARBÉ** : les associations familiales  
**Louis LEFIZELIER** : l'association des personnes âgées  
**Monique GRANGÉ** : l'association des personnes âgées  
**Aurore CELESTE** : L'A.P.E.L.(L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)



La pandémie qui frappe notre Pays a bouleversé les habitudes en annulant le traditionnel repas des Aînés.

C'est pourquoi la nouvelle équipe du **CCAS** a choisi d'offrir cette année un repas à emporter.

Les Aînés ont été invités à venir chercher ce repas le samedi 12 décembre 2020 au restaurant le Briccius. Cette solution de substitution nous a permis de soutenir les commerçants locaux à savoir le Fournil Brecéen pour le pain et le dessert et le Briccius pour le repas.

Pour cette année 2021, nous espérons pouvoir vous réunir pour passer un bon moment ensemble, conserver, et resserrer ces liens conviviaux qui nous manquent tant actuellement.

**A tous, nous souhaitons une bonne année 2021, une bonne santé et des projets à réaliser.**



Repas à emporter du Briccius



Le doyen Brecéen

## Espace « Entreprises », Le nouveau portail local dédié au recrutement



Poursuivant ses actions afin de dynamiser le marché de l'emploi, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais enrichit son offre de services et déploie un portail « Entreprises » sur son site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr).

Ce nouvel espace est dédié à la **promotion des entreprises, des métiers et des offres d'emplois, des stages et alternances**. Demandeurs d'emploi, jeunes, parents, salariés en reconversion..., chacun peut accéder et candidater aux offres déposées en temps réel par les entreprises, les associations ou les collectivités ! Dans le même temps, une CVthèque vient aider les recruteurs à trouver leurs futurs collaborateurs parmi les CV déposés.

A son lancement début 2021, le portail « Entreprises » comptera une centaine d'offres de tout type (emplois, stages, contrats longs, partiels...). Sur inscription, chaque employeur du territoire dispose d'un espace dédié dans lequel, il peut présenter son entreprise, son activité, ses projets de développement et surtout ses métiers. Photos et de vidéos de l'entreprise viennent illustrer cette présentation.

La Mission « Emploi » de la Communauté de Communes se tient à la **disposition des employeurs** pour les accompagner dans cette mise en ligne : [mathieugouirand@bocage-mayennais.fr](mailto:mathieugouirand@bocage-mayennais.fr) et 02.43.08.47.47.



« Vous êtes en recherche d'emploi ou en réflexion sur votre avenir professionnel, rendez-vous sur le portail « entreprise » du Bocage Mayennais pour découvrir les opportunités locales : [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr). »



## La communauté de Communes aux côtés des Artisans et commerçants



- ✓ Vous avez un **projet d'entreprise**, vous souhaitez **investir dans du matériel ou réaliser des travaux**, la Communauté de Communes met en œuvre **Arti+**, une aide jusqu'à 25% du coût de votre investissement.
- ✓ Vous avez besoin de soutien pour **faire face à la crise du COVID** et rebondir, la Communauté de Communes est partenaire de la Région des Pays de La Loire pour le dispositif **Résilience**, une **avance de trésorerie à taux 0%**.
- ✓ La Communauté de Communes accompagne également les **démarches collectives** (initiatives des Unions Commerciales, mise en place d'ateliers formations, communication sur les réseaux sociaux, mise en place de systèmes de vente en ligne, ...).

Quel que soit votre projet ou votre besoin, **contactez notre animatrice Commerce** : Muriel ROCHE au 02.43.08.47.47 ou par mail : [murielroche@bocage-mayennais.fr](mailto:murielroche@bocage-mayennais.fr)

Maison du Bocage  
1 Grande Rue - 53120 - GORRON  
Tel : 02.43.08.47.47  
[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)



## Annuaire des « Entreprises »

<p><b>Ets Launay</b> Matériel agricole 2 rue de la Colmont 02 43 08 61 05</p>	<p><b>Sarl Lefèvre</b> Transports, entreprise agricole et public, vente de pommes de terre 8 Nancé 02 43 08 42 72</p>	<p><b>Sas Heuvelinne</b> Transports, entreprise travaux publics 3 Le Haut Tertre 02 43 08 64 80</p>
<p><b>Ets Rebours</b> Négoce, produits du sol 26 rue des sports 02 43 04 66 24</p>	<p><b>Ets Samuel Freard</b> Terrassements, travaux publics 7 La Foucherais 06 74 35 94 37</p>	<p><b>Ets Ludovic Benoist</b> Charpente couverture 29 L'Ecluse 02 43 30 46 70</p>
<p><b>Ets Pichot Philippe</b> Maçonnerie 9 Le Haut Tertre 02 43 08 6319</p>	<p><b>L'M coiffure</b> Coiffeuse Mélanie Marcadet 8 rue du bocage 02 43 00 98 60</p>	<p><b>Au fournil Brecéen</b> Boulangerie pâtisserie Lucie et Pierre Maillard 2 place de l'Eglise 02 43 04 04 33</p>
<p><b>Le Briccius</b> Restaurant Florent Bagot 1 rue du Lavoir 02 43 00 59 04</p>	<p><b>Ets Damien Henry</b> Charpente couverture 5 Vauhubert 02 43 05 39 83</p>	<p><b>Bernard Pivette</b> Ingénierie, étude 16 rue du Lavoir 02 43 08 01 53</p>
<p><b>Boisile</b> Menuiserie Basile Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 86 95 03 64</p>	<p><b>Bordet Johnny</b> Entreprise peinture déco 32 rue des Pins 02 43 08 68 19</p>	<p><b>Gerault André</b> Entreprise peinture déco 6 La Bignette 02 43 08 44 85</p>
<p><b>Haras du Breil</b> Alice et Christophe Lequart Pension canine et féline 1 Le Bois du Breil 06 09 10 10 81</p>	<p><b>Full Traction</b> Transports routiers de marchandises Cedric Montecot 8 rue de la Gare 06 70 12 41 77</p>	<p><b>Transports Paul Marquer</b> Transports routiers de marchandises 18 Le Moulin Neuf 02 43 08 46 29</p>
<p><b>Mitopie</b> Vente produits de la ferme Aurore Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 78 81 66 20</p>	<p><b>Volailles GAEC Pautonnier</b> Produits de la ferme Jean Louis Pautonnier 1 La Grande Barberie 02 43 03 29 33</p>	<p><b>Fromage Bio</b> Produits de la ferme, fromage Fabienne Thouvenin et Patrice Foisnet 15 La Martinais 02 43 08 21 96</p>
<p><b>Robert VAUGEUIS</b> Anra Habitat - Dessinateur indépendant 6 rue de la Gare 02 43 08 60 06</p>	<p><b>Le Safran de la Martinais</b> Producteur de Safran 19 La Martinais 02 43 00 36 44</p>	



Vous êtes **artisan, commerçant, agriculteur** et vous souhaitez apparaître sur notre site internet [www.brece.com](http://www.brece.com) et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.

## Circuits Courts



Fabienne THOUVENIN Patrice FOISNET  
15 La Martinais  
53120 BRECE

02 43 08 21 96  
fabienne.thouvenin.54@orange.fr  
www.fromageriedentrammes.fr

Produits lait cru : fromage, lait  
Produits pasteurisés : fromages, crème,  
yaourt nature et fraise, lait entier et 1/2 écrémé

Caissette de viande sur réservation



### Pommes de terre

**Sarl LEFÈVRE**  
« Nancé » - 53120 Brécé  
Tél : 02-43-08-42-72  
Port : 06-83-03-13-16

**Toute l'année**

**MITOPIE**  
produits fermiers

~ Vente directe à la ferme ~

- \* Œufs colorés : 2€ les 6
- \* Agneau en caissette : 17€ le Kg
- \* Saucisses et Merguez de brebis : 15€ le kg
- \* Quelques légumes de saison
- \* Plante de légumes : prix selon variété
- \* Poules de Race prête à pondre :  
Morans, Araucana et cream leghorn : 35€/pièce

Pour connaître la disponibilité des produits chaque semaine, merci de me communiquer votre adresse mail sur :  
**mitopie53@gmail.com**  
Précommande souhaitée ...  
Aurore MENGUAL: Le Moulin de Favière  
53120 Brécé  
06.78.81.66.20

Street: 079 350 809 0022 / APE : 0145 Z

### GAEC PAUTONNIER

La Grande Barberie - BRECE

Tel 02.43.03.24.33

laurence.pautonnier@orange.fr

Volailles fermières élevées en plein air, nourries avec les céréales de l'exploitation et «prêtes à cuire».

Tous les mercredis matins à la ferme, sur commande.

Pour Noël, dindes et oies.



#### TARIFS «PRÊTS À CUIRE»

Poulet (2,5 à 3 kg)	6,00€ /kg	Dinde noire (3 kg)	11,00€ /kg
Poulette (1,8 à 2 kg)	6,40€ /kg	Dinde grise (5 à 6 kg)	10,00€ /kg
Canard (3,5 kg)	6,60€ /kg	Oie (4 à 5 kg)	11,00€ /kg
Canette (2 kg)	7,80€ /kg	Pintade (1,8 kg)	7,50€ /kg

### le safran de la Martinais

Laurent Stubert producteur de safran bio et de légumes bio en permaculture

vente en direct producteur sur rendez-vous  
0650607997  
0243003644

19 La Martinais, 53120 Brécé

Vous êtes **producteurs locaux** et réalisez une offre en circuits courts et vous souhaitez apparaître sur notre site internet [www.brece.com](http://www.brece.com) et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.



### Gîtes Ruraux



#### GITE LA GRANDE REIGNIERE A BRECE

Un nouveau gîte vient d'être créé à Brece à la Grande Reignière. En service depuis juillet 2020, il est labellisé GÎTE de France Mayenne.

Cette maison dispose de 4 chambres avec 2 salles d'eau, une grande cuisine toute aménagée avec cheminée, un grand salon avec TV.

A l'extérieur : un plan d'eau protégé, trampo-line, balançoire, préau sont disponibles.

Les familles ou les ouvriers apprécient le calme de la campagne ainsi que la proximité des commerces de Brece et Gorron.

La vallée de la Colmont et les sentiers de Brece font le bonheur des utilisateurs  
Le gîte est ouvert toute l'année.



Contact : Arlette et Claude BARBE 06 70 62 38 52  
Adresse Gîte : 4 La Grande Reignière 53120 BRECE  
Lien : gîte la grande reigniere Brece



#### CHAMBRES D'HOTES LE GRAPPAY A BRECE

Vous serez accueillis avec simplicité dans cette maison en pierre. Toujours les bienvenus, vous trouverez calme et repos. A 3 km, swin golf, accrobranche, paintball, balade nautique, départ d'un sentier pedestre et VTT, le long de la rivière La Colmont pour des circuits de 7 à 18 km.

Suite familiale au 1er étage, composée de 3 chambres indépendantes avec chacune leur lavabo, 1 salle de douche indépendante, 1 wc indépendant.

Pour votre confort, vous disposez d'une kitchenette à l'étage et d'un salon avec cheminée au RDC. Jardin d'agrément.



Mme Gisèle LEBULLENGER  
10 Le Grappay  
53120 BRECE  
Tel : 02.43.08.63.65  
Portable : 06.73.38.33.76



### Site Internet : brece.com



Site internet : [www.brece.com](http://www.brece.com)

- Actualités et évènements de la commune et des associations.
- Informations locales des services et des infrastructures.
- Commerces, artisans, prestataires de services
- Tourisme, agriculture, service à la santé
- Informations et communication du conseil municipal
- Informations d'urbanisme, droit du sol, terrain à bâtir
- Droits et démarches, renseignements administratifs
- Horaires déchetterie, environnement
- Patrimoine et histoire de la commune.

## Club de l'Amitié

Le **Club de l'Amitié** de Brecé a pu se réunir en janvier 2020 pour son Assemblée générale et le partage de la galette avec ses 41 adhérents.

Hélas, depuis Mars aucune rencontre n'a pu avoir lieu en raison des risques sanitaires pour chacun. Les après-midi ; boules, belotes et repas festifs n'ont pas égayé nos rencontres habituelles. Pour Noël nous avons organisé à l'initiative de Générations Mouvement la distribution de tasses remplies de chocolats.

Une tasse avec le message « **C'est un Bon Jour pour Sourire** »

C'est ce que vous souhaitez notre Président, **Louis Lefizellier** pour la nouvelle année 2021.

Plein de « **BONS JOURS POUR SOURIRE.** » Et une bonne santé à tous.

Les activités reprendront dès que les risques sanitaires seront écartés et bien-sûr nous accueillerons toutes nouvelles personnes souhaitant rejoindre le Club de l'Amitié de Brecé.

Pour s'inscrire s'adressez au Président : **Louis Lefizellier.**



## A.D.M.R

Accompagner les personnes âgées (aide à la personne, entretien du cadre de vie...), les personnes en situation de handicap, entretenir votre maison, telles sont les missions de **L'ADMR** de votre commune. L'épidémie de Covid-19 n'a pas empêché les salariés de continuer à veiller sur ceux qui en avaient le plus besoin. Nos équipes ont su s'adapter à la situation dans le respect des règles sanitaires.

Le devis est gratuit et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50 %.



### L'ADMR, recrute !

L'association **ADMR** de Gorron et ses environs recrute. Vous souhaitez exercer une activité au service de l'humain et être utile, n'hésitez pas à nous contacter pour échanger.



## Brecé Sports Football



À l'image de toute la société, la crise sanitaire du Covid-19 a bouleversé la vie du club en 2020. La saison précédente a été écourtée, la suivante est toujours suspendue. Les événements majeurs dans la vie du club, la soirée dansante en mars et le méchoui en juin, ont été annulés.

Mais, au moment de la reprise en septembre, bénévoles, parents, joueurs et joueuses ont su s'adapter aux contraintes sanitaires pour que chacun puisse retrouver le chemin des terrains dans les meilleures conditions.

À l'heure actuelle, seuls les entraînements des catégories jeunes ont pu redémarrer avant Noël, ils continueront après la coupure des vacances scolaires. La reprise des compétitions, elle, n'a pas encore été annoncée, mais nul doute que nous saurons nous adapter quand les conditions seront réunies.



La soirée de mars 2021 n'aura probablement pas lieu compte tenu de la situation sanitaire. Nous réfléchissons à la mise en place d'une vente à emporter à la place. D'autres événements seront peut-être organisés, mais nous attendons l'évolution de la situation sanitaire pour les fixer.

Le club est toujours à la recherche de joueurs (jeunes ou seniors) qui veulent pratiquer le football. Toute personne intéressée peut venir faire un essai, c'est gratuit.

Tous les éducateurs ainsi que les membres du bureau sont à votre disposition pour toute demande d'information, mais aussi pour échanger. À très vite autour des terrains de football.

**Contactez : Jean-Pierre JOHAN (06 20 27 38 18) ou Mickaël THERIAU (06 71 37 72 80).**

### BRECE SPORTS FOOTBALL

Co-Présidents : **JOHAN Jean-Pierre et THERIAU Mickael**

Secrétaire : **MARCHAND Ludovic**

Trésorier : **GAHERY Clément**

Membres du bureau (nombre) : **19**

Historique : **72 licenciés (dont 36 jeunes)**

**Evènements 2020 :** Soirée et méchoui annulés suite à la crise sanitaire

**Prévisions 2021 :** La soirée de mars n'aura probablement pas lieu compte tenu de la situation sanitaire. Nous réfléchissons à la mise en place d'une vente à emporter à la place. D'autres événements seront organisés mais nous attendons l'évolution de la situation sanitaire pour fixer les dates.

## Brecé Sports Volley



Tous les membres du **club de Volley-ball de Brecé** sont heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021. Ce club regroupe 40 adhérents pour les plus jeunes au sein d'une entente Brecé – Ambrières et 2 équipes mixtes. Nous prêtons également des joueurs dans le cadre d'une entente avec les équipes d'Ambrières masculine et féminine. C'est avec plaisir que nos effectifs rajeunissent. Les championnats ont été interrompus malgré la forte motivation de tous dans une ambiance détendue et souriante. Pour rappel, les matchs ou entraînement adultes se déroulent le vendredi à 20h30. Pour les moins de 18 ans les entraînements ont lieu le samedi de 14h00 à 16h00. Nous souhaitons remercier particulièrement l'aide de M François Courtois du club d'Ambrières qui supervise, coach et entraîne les équipes jeunes.

**Venez nombreux !!!!!**



Afin de permettre à toutes les personnes désireuses de jouer au volley mais n'ayant pas suffisamment de disponibilité pour jouer régulièrement et prendre une licence sans aucun niveau de jeu requis, nous vous proposerons de nous rejoindre à la salle de sports les vendredis d'entraînement dès que nous pourrons reprendre.

### Le bureau BRECE SPORTS VOLLEY.



Présidente : Mme Annie HELLOUIN  
 Portable 06 07 67 24 96 - email : brecesportsvolley@gmail.com

## Brecé Sports V.T.T

Une année 2020 particulière, avec le départ trop vite, trop tôt d'Anthony.

En dehors des confinements, c'est en sortie solo et réglementée que nous avons dû exercer notre sport. L'achat de nouvelles tenues aux nouveaux licenciés devrait faire rayonner les couleurs du club de Brecé. La nouvelle saison va reprendre progressivement avec les randos du Tour de la Mayenne.

Le dimanche 30 mai 2021, les 20 licenciés brecéens auront le plaisir de vous retrouver sur les chemins de la Colmont et des environs.

Marcheurs et vététistes y seront tous les bienvenus

Le club peut accueillir toutes les personnes intéressées par la pratique du VTT



**Contacts :**  
Daniel TIZON : 06 87 76 70 40  
Mickael Boullanger : mickael.boul.vtt@gmail.com

## Amicale de la Chasse



L'amicale des chasseurs compte actuellement 18 membres. La société a été créée en 1961. Depuis quelques décennies, elle entretient la tradition de chasse sur notre commune. On peut y constater la présence, sans cesse en augmentation du gros gibier (chevreuils, sangliers) qui occasionnent de nombreux dégâts et sont potentiellement dangereux sur nos routes.

Au sein de notre amicale règne une bonne entente. Nous entretenons également de bonnes relations avec le monde agricole.

Président : **Patrick POIRIER**  
Secrétaire : **Stéphane GUÉRIN**  
Trésorier : **Marcel GUERRIER**

Contact :  
**Patrick POIRIER** - Tel. 02.43.08.63.10

## Société de Pêche (AAPPMA)

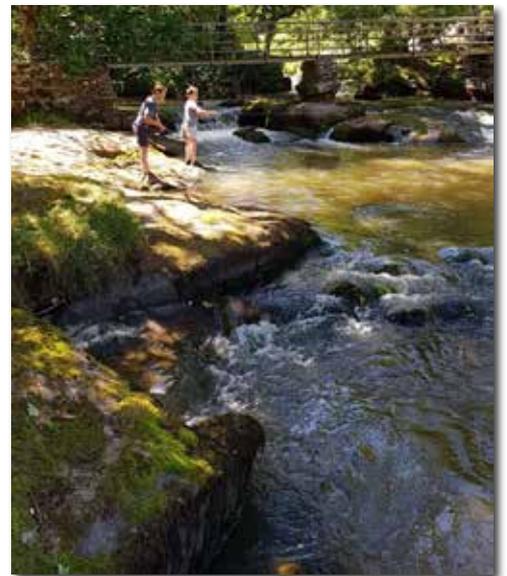
**La société de pêche (AAPPMA)** créée en 1932 est basée à Gorron. Elle participe au réempoissonnement des cours d'eau, a une activité pédagogique auprès des jeunes notamment dans les écoles. Elle participe également à l'entretien et à la surveillance des cours d'eau.

En prenant une carte de pêche, chaque pêcheur adhère automatiquement à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et acquitte par la même occasion la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique (CPMA).



Pour pêcher dans la Colmont, une carte de pêche de première catégorie est obligatoire. A Brecé, il est possible d'en obtenir une à la Boulangerie.

En 2020, la société de pêche a procédé à trois alevinages (dont truites arc-en-ciel), ainsi qu'à un alevinage en truitelles nées à l'écloserie de Colombiers du Plessis. La saison a été perturbée en mars et avril du fait de la pandémie de coronavirus.



En 2021, nous avons les mêmes prévisions d'alevinage qu'en 2020.

### Dates à retenir :

- Ouverture de la Pêche : samedi 13 mars
- Fête de la Pêche : samedi 5 juin
- Matinée tripes AAPPMA : dimanche 28 novembre
- Assemblée générale en novembre

Président : **Rémi BETTON**  
Secrétaire : **Thierry GUÉRIN**  
Trésorier : **Jacky LEBEURRIER**

Contact :  
**Rémi BETTON** Tel. 02 43 08 65 02  
remi.betton1@gmail.com

### Carte de pêche :

**Au Fournil Brecéen**  
2 place de l'église  
53120 Brécé  
Tel. 02 43 04 04 33

## A.F.N. et Autres Conflits

L'année 2020, dans le contexte de pandémie COVID19, n'a donné lieu à aucune manifestation ou voyage pour l'association **des anciens d'AFN**. Les commémorations ont été organisées selon les directives de la Préfecture dans le respect des distanciations sociales avec un nombre restreint de personnes assistant aux cérémonies.

### Cérémonie du 8 mai 2020



La journée du 8 mai 2020 a été chargée pour les élus. Après la distribution de masques pour la sortie du confinement, **Monsieur Goussin, Maire**, a revêtu son écharpe tricolore pour célébrer «à huis clos» la cérémonie du 8 mai.

**Robert Goussin, Maire,  
Michel Jambin, Porte Drapeau,  
Louis Lefizelier, Président AFN,  
Jean Foisnet**

### Cérémonie du 11 novembre 2020



Commémoration au cimetière avec les anciens d'AFN et dépose des gerbes devant le monument aux morts.



**Robert Goussin - Ancien Maire  
Paul-Edouard Marquer - Maire**

**Jean Foisnet, ancien AFN,  
Louis Lefizelier, Président AFN,  
Michel Jambin, ancien porte drapeau,  
Gérard Acambon, nouveau porte drapeau.**



Couronne offerte par la municipalité de Brecé



Couronne de coquelicots déposée par les résidents anglais

## Comité des Fêtes

**2020**

La Poule au Pot a eu lieu en février 2020. Depuis toutes les autres manifestations telle que la fête communale qui était prévue avec un championnat départemental cycliste ont été annulées à cause de la pandémie. Il en a été de même pour le concours de pétanque en septembre et la choucroute en novembre.

**2021**



La fête communale est programmée le 16 mai. Le « Bocage Cycliste Mayennais » annonce également une épreuve ce jour-là à Brecé. Le concours de pétanque aura lieu le 25 septembre et la choucroute le 21 novembre.

Nous espérons que nous pourrons reconduire ces manifestations en 2021 entourés de tous nos bénévoles. C'est grâce à eux tous que nous pouvons réaliser ces manifestations. Grand merci à eux.

### COMITÉ DES FÊTES

Président : **Roger ROYER**

Secrétaire : **Jean Louis PAUTONNIER**

Trésorier : **Daniel HENRY – Hugnette ROYER**

Le comité des fêtes remercie le conseil municipal pour l'apport de la subvention et espère que ce nouveau conseil municipal continuera à nous soutenir financièrement et moralement ne serait-ce que par sa présence dans nos manifestations.

D'avance, merci à tous. **Le Comité des Fêtes**

(Photos des années précédentes. Merci à **Robert Goussin** pour sa contribution.)

## Familles Rurales

L'année 2020 a été compliquée pour l'association **Familles Rurales à Brecé**. Le pot au feu a bien eu lieu le 26 janvier 2020 et a réuni de nombreux convives comme les autres années. Toutefois, le marché du terroir a dû être annulé à cause de la pandémie de coronavirus.

Pour l'année 2021, nos activités : pot au feu, marché du terroir ainsi que les activités pour enfants sont annulées. Pour l'instant, le voyage prévu le 13 juin est maintenu. L'association a choisi un spectacle de cabaret équestre près d'Angers. Il faut espérer qu'il puisse avoir lieu.

Toutes nos manifestations habituelles, pot au feu et marché du terroir, sont bien-entendu reportées en 2022.



### FAMILLES RURALES

Président : **Stéphane DESLANDES** - Secrétaire : **Nadine COULON** - Trésorier : **Maryvonne BARBÉ**

## « Entre Nature et Patrimoine »

L'association compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents et souhaite la bienvenue à toute personne voulant la rejoindre.

**Rappel des horaires d'ouverture du musée :** *Tous les jours en prenant rendez-vous*



L'année 2020 a été très impactée par l'arrivée du virus. Malgré tout, un nouvel élan a été pris grâce au dispositif mis en place par notre département : MIAM La Mayenne à croquer à laquelle nous avons adhéré. Pour une visite d'un site touristique ou musée inscrit à cette opération, le département offrait un repas d'une valeur de 20 € à consommer dans un restaurant participatif. Le but était bien-évidemment de soutenir les sites touristiques et en même temps les restaurants.

Merci aux bénévoles pour leurs disponibilités et leur engagement qu'a nécessité cette opération.

Par ailleurs, les membres de l'association comme chaque année ont mis en place :

- dans le bourg et à l'école, la déco de Noël qui, cette année, pour des raisons sanitaires a été restreinte,
- en atelier, une dizaine de petites mains se sont malgré tout réunies pour effectuer un travail de rajeunissement à nos petits nains – lutins – lapins, etc...

### ACTIVITES 2020 DU MUSÉE :

- **en février** : visite des classes 9 de BRECE : 18 entrées
- **en mars** : réglementation aux ERP (Etablissements Recevant du Public), mise en place d'un protocole sanitaire,
- **en juillet – août – septembre** : MIAM La Mayenne à croquer, environ 70 entrées
- **en septembre** : visite d'un groupe d'amateurs de Solex venu d'Olivet (près d'Orléans), association ASTPC, ils séjournaient chez un passionné de solex (Claude) à Colombiers du Plessis. Sur leur passage, ils ont visité les musées environnants : musée des Tisserands - Jean Chouan – musée du cidre – Robert Tatin – Les Renaudies ...
- **octobre – novembre** : Fermeture des musées et autres sites touristiques.



Pour 2021, notre assemblée générale n'a pas eu lieu, elle est reportée à une date ultérieure.

Nous espérons, tous, une réouverture dès que possible pour vous accueillir.



Lors de son Assemblée Générale, l'année 2020 a vu la modification du bureau, qui désormais se compose ainsi :

Président : **Alain CHAINAY**  
 Vice-Président : **Rémi BETTON**  
 Vice-Présidente : **Monique GRANGÉ**  
 Secrétaire : **Fabienne THOUVENIN**  
 Trésorier : **Jean-Claude BOURSIER**

## Brèves de Mairie

Un clin d'œil dans ces périodes moroses aux écrits truculents d'un ancien maire à ses administrés concernant des reproches lui étant faits au sujet d'un alignement de trottoir...

Lettre écrite par **Joseph Foucher, maire de Brece' de 1908 à 1935**, minotier au Moulin Neuf (moulin créé par son père)

*Avis.*  
Le Maire de Brece' a l'honneur d'informer ses administrés qu'un registre va être mis à la mairie spécialement à la disposition du père Mathurin pour y recevoir ses critiques sur l'alignement des trottoirs. - Il est heureux d'apprendre à cette compétence que les travaux exécutés sur la voirie ne le sont pas sous la direction du Maire, mais bien sous celle des Ponts et Chaussées. Si donc les trottoirs lui semblent mal alignés et si quelqu'un en avait dans le nez ce jour-là, il tait maintenant à qui s'adresser. - De même, ce n'est pas au Maire qu'on peut reprocher d'avoir fait du scandale en tenant des propos incohérents devant des jeunes filles et des enfants leur parlant de ---



Il tient trop à la propreté, non seulement de la voirie, mais de tous les lieux publics pour se laisser aller à de telles --- intempérances.  
Il fait charitablement remarquer à un certain fi'lit H. Baffouillard qui, sur tant de choses semble si bien renseigné que, si ce sont ses carreaux qui le font voir de travers, il ferait bien de les enlever le jour ou il passera sur le pont, car ce jour-là, s'il prend mal son alignement, il pourra vérifier à ses risques et périls que : à côté c'est dedans.



## Histoire des Moulins de Brecé

### Histoire des moulins de Brecé au 17ème et 18ème siècles (Avant la révolution)

**Le moulin** a évolué considérablement durant le Moyen Âge. En effet, dès cette période et très nettement à partir du XIIe siècle, on assiste en Europe à une multiplication des moulins à eau. Ces derniers sont utilisés à des fonctions de plus en plus diversifiées et la variété des aménagements hydrauliques qui leur sont associés ne cesse de croître. Les meules sont actionnées par la force de l'eau, et mouent principalement le blé. Avec l'usage de plus en plus courant de l'arbre à cames qui transforme le mouvement rotatif en alternatif, et aboutit à la diffusion des moulins qui pilent et martèlent, ils sont équipés de roues horizontales, plus couramment verticales (recevant l'eau au-dessous ou au-dessus). Tous sont installés sur la berge d'un bief ou d'un cours d'eau.



Carte Cassini (dates du relevé 1755-1761)



Moulin de Brecé (avant 1920)

Dès le 17ème siècle, trois moulins à Brecé sont identifiés sur la carte de Cassini, **le moulin de Brecé** près du Pont à Bouty, **le moulin de Favière**, et **le moulin du Parc** sur le ruisseau du Parc et des Messendières en limite de la commune de Saint Denis de Gastines.

Lors du 17ème siècle la noblesse et le clergé détiennent une grande partie de la terre. Les paysans, métayers, laboureurs restent largement encadrés par les seigneurs, membre de la noblesse ou du clergé. Celui-ci garde une partie des terres et concède le reste à des paysans.



Moulin de Favières

A l'encontre du monde paysan, les meuniers bénéficient d'une large indépendance, ils signent des baux « d'exploitation » avec les seigneurs d'une durée définie, très souvent ces actes sont effectifs à la Saint Georges (le 23 avril). De ce fait les familles de meuniers se déplacent à des distances parfois importantes dans les différents moulins du territoire du Nord Mayenne (Le Haut Maine).

S

## Histoire des Moulins de Brecé

### Une histoire de familles

Sur l'ensemble des actes des registres paroissiaux de la **commune de Brecé** (1600 – 1695), très peu d'informations sur les moulins sont indiqués (mentions dans les actes), malgré cela, il a pu être identifié un certain nombre de meuniers sur cette période.

**Le moulin de Brecé** a pu être attesté dès 1651. **Le moulin du Parc** est un bâtiment situé sur un petit cours d'eau et il utilisait un barrage pour l'alimenter (indiqué sur la carte Cassini). **Le moulin de Favière** dispose de nombreuses sources pour retracer son histoire et à travers celle-ci, les dynasties des familles de meuniers jusqu'à la révolution française.

**Jean GOUSSIN** dit « le jeune » fût meunier au moulin de Favière, né en 1672 à Vaucé (Couesmes), il occupe le moulin vers 1704, jusqu'à son décès en 1740.



Acte de décès : le 20 mai 1740 à Brecé de **Jean GOUSSIN**, et la présence de ses frères : tous meuniers ou marchands de farine (Brecé - Saint Mars sur Colmont – Saint Denis de Gastines)

Son frère **Jean GOUSSIN** dit « l'Ainé » a repris le moulin du Parc vers 1681, puis le moulin de la Méssendière (St Denis de Gastines) très peu de temps après (1683) et ce jusqu'à sa mort en 1706. Son fils **René GOUSSIN**, sera meunier au moulin dit de « l'Écluse » à Brecé jusqu'en 1738.

Le 10 novembre 1760, la petite fille de **Jean « le jeune »** épouse un meunier originaire de Colombiers du Plessis, **Charles FOUCHER**, il succède à la famille **GOUSSIN**, son fils **Charles FOUCHER** en sera l'occupant jusqu'en 1843, suivi par son fils **Jean** qui décède en 1876.

La famille **GOUSSIN** eut de nombreuses branches de meuniers sur le nord-Mayenne jusqu'en 1974, et à ce jour des descendants de la famille font perdurer cette activité ancestrale (c'est le cas d'une descendante, meunière dans le Nord de la France). La famille **FOUCHER** construit le moulin Neuf en 1867 et l'exploite jusqu'en 1962.

#### Liste (non exhaustive) des meuniers de Brecé du 17<sup>ème</sup> jusqu'à la Révolution

NOM ET PRÉNOM DU MEUNIER	DATE DE NAISSANCE ET LIEU	DATE DE DÉCÈS ET LIEU	LIEU
<b>Guillaume POIRIER (PERIER)</b>	25 avril 1667 à Brecé	11 mars 1684 à Brecé	Moulin de Favières
<b>Jean POIRIER (PERIER)</b>	25 février 1671 à Brecé		Moulin de Favières
<b>Jean LEMAISTRE</b>		18 mars 1698 à Brecé	Moulin du Parc
<b>René GOUSSIN</b>	30 octobre 1693 à St Denis de Gastines	23 mai 1738 à Brecé	Moulin de Brecé
<b>Jean GOUSSIN (Le Jeune)</b>	29 février 1672 à Vaucé	19 mai 1740 à Brecé	Moulin de Favières
<b>Pierre GOUSSIN</b>	5 avril 1704 à Brecé	8 février 1757 à Brecé	Moulin de Brecé (l'Écluse)
<b>Jacques GOUSSIN</b>	10 juin 1714 à Brecé	28 septembre 1781 à Brecé	Moulin de Favières
<b>Charles FOUCHER</b>	11 octobre 1734 à Colombiers du Plessis	13 juillet 1806 à Brecé	Moulin de Favières
<b>Jean VAUGEOIS</b>	14 mars 1739 à Colombiers du Plessis	23 avril 1821 à Brecé	Moulin du Parc
<b>Charles FOUCHER</b>	29 septembre 1734 à Brecé	2 août 1843 à Brecé	Moulin de Favières

Sources et remerciements : Archives Départementale de la Mayenne - Géoportail - Archives personnelles de **Mr Thierry CHRÉTIEN** et de **Mr Paul-Edouard MARQUER**



## Aléop 53 - Transport

Petit Pégase devient

**Aléop** Région PAYS de la LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr

### ? QU'EST CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Une visite chez des amis, un rendez vous, un saut à la bibliothèque...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt «transport à la demande» le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre le point d'arrêt le plus proche de votre destination ou un pôle de centralité (Mayenne ou Fougères).

Ces trajets sont possibles :

- le mardi de 9h à 13h30
- le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h à 19h
- le vendredi de 13h à 19h30

hors jours fériés



Des véhicules adaptés, du personnel formé

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans ou demeurant en dehors de la partie agglomérée de leur commune, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Tickets unité : 2,00 €
- Carnet de 10 tickets : 16,00 €
- Hors département : 2 tickets
- Gratuit pour les moins de 4 ans.

Points de vente :

- A bord des véhicules.
- Dans les points de vente Aléop en Mayenne (liste disponible sur aleop.paysdelaloire.fr).

### COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez vous en renvoyant le formulaire. L'adhésion est gratuite
2. Réservez votre transport par téléphone, par courriel ou en ligne au plus tard la veille de votre déplacement avant 14h (ou le vendredi avant 14h pour un départ le lundi).
  - Par tél au : **0 806 800 053\*** de 8h à 17h du lundi au vendredi, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. En été de 8h à 12h.
  - Par courriel : [info.aleop53@paysdelaloire.fr](mailto:info.aleop53@paysdelaloire.fr)

\*prix d'un appel local
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue (délai de + ou - 15 minutes).

### QUELS SONT LES TRAJETS POSSIBLES ?

Les trajets sont possibles :

➤ Entre les communes suivantes :

Ambrières-les-Vallées  
Andouillé  
Brécé  
Carelles  
Chailland  
Chantrigné  
Châtillon-sur-Colmont  
Colombiers-du-Plessis  
Cousmes-Vaucé  
Désertines  
Fougerolles-du-Plessis  
Ernée  
Gorron  
Hercé  
Juvigné  
La Baconnière  
La Bigottière  
La Croixille  
La Dorée  
La Pellerine  
Landivy

Larchamp  
Le Pas  
Lesbois  
Lévaré  
Montaudin  
Montenay  
Oisseau  
Pontmain  
Soucé  
St-Aubin-Fosse-louvain  
St-Berthevin-La Tannière  
St-Denis-de-Gastines  
St-Ellier-du-Maine  
St-Germain-le-Guillaume  
St-Hilaire-du-Maine  
St-Loup-du-Gast  
St-Mars-sur-Colmont  
St-Mars-sur-la-Futaie  
St-Pierre-des-Landes  
Vautorte  
Vieuvy

➤ Au départ d'une commune du territoire vers un pôle de centralité (Mayenne ou Fougères) :

- Mayenne : Gare routière, Hôpital, Centre ville, La desserte de Mayenne est possible uniquement le mercredi après-midi (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).
- Fougères : Gare routière, Hôpital, centre-ville La desserte de Fougères est possible uniquement le mercredi matin (arrivée entre 10h et 10h10 et départ entre 12h et 12h10) et le vendredi après-midi (arrivée entre 14h et 14h10 et départ entre 18h et 18h10).

### RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Les déplacements s'effectuent uniquement d'une commune à une autre.
- Les parents doivent fournir leurs propres dispositifs de sécurité pour les enfants en bas âge (siège auto, réhausseur...).
- Un mineur peut voyager seul, à partir de 7 ans, uniquement après réception de l'autorisation parentale par la centrale de mobilité.
- N'est autorisée qu'une seule utilisation du service par foyer et par demi-journée (un aller et retour).
- Le trajet retour ne pourra se faire moins d'une heure après l'arrivée.
- Un élève ne peut pas utiliser le service pour un usage scolaire.
- En période scolaire, un élève ne peut pas utiliser le service avant 16h30 excepté le mercredi après midi et le samedi.
- Deux absences injustifiées entraînent une radiation temporaire d'une durée de 6 mois.
- La plage horaire de fonctionnement correspond aux horaires de début et de fin de transport.

Pour tout renseignement :

**CAT - Aléop 53**

CS 90210

22002 SAINT-BRIEUC Cedex 1

**0 806 800 053**

\*Prix d'un appel local

Courriel : [info.aleop53@paysdelaloire.fr](mailto:info.aleop53@paysdelaloire.fr)

## RESO'AP (Réseau Social d'Aides à la personne)



### ACCOMPAGNEMENT, SOLIDARITE, HUMANITE



Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Fédérations Génération Mouvement des 3 départements, **RESO'AP** (Réseau Social d'Aides à la personne) a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toute personne isolée, âgée, en situation de handicap, engagée dans des démarches d'insertion socio-professionnelle... Elle propose un service d'accompagnements à domicile et hors domicile.

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. **RESO'AP** met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles.

#### Vous souhaitez :

- Devenir bénévole
- Bénéficier d'un accompagnement

#### **Contactez vos interlocuteurs de proximité de RESO'AP :**

- ♦ Pôle Solidarité-Jeunesse de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Angélique FONTAINE au 02 43 08 16 11
- ♦ Familles Rurales de Gorrion : M. PERRET - 06 89 30 44 43
- ♦ Génération Mouvement Ambrières : Mme PICAUT - 06 76 18 20 37
- ♦ Génération Mouvement Landivy : Mme FLEURY - 02 43 05 09 51
- ♦ Ou RESO'AP par téléphone au 02 43 39 44 49 ou par mail [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

#### Comment se déroule un accompagnement véhiculé après inscription ?

1 - Contactez la plateforme **RESO'AP** 48 heures minimum avant votre rendez-vous ou sortie

**02 43 39 44 49**

Mail : [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

**Du lundi au vendredi de 9H à 12h et de 14h à 17H**

2 - **RESO'AP** contacte le bénévole disponible le plus proche de chez vous

3 - **RESO'AP** vous communique le nom et prénom du bénévole qui vous accompagnera dans votre déplacement

4- Une fois le déplacement réalisé, le bénévole vous fait signer un document mentionnant le nombre de kilomètres parcourus

5 - **RESO'AP** se charge de vous adresser la facture (participation de 0.60 € du kilomètre + 5 euros d'adhésion annuelle)

6 - **RESO'AP** rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.





## Mémo Tri - (Tri des déchets)

**A déposer en vrac dans le conteneur d'emballages recyclables (Jaune)**




**Bouteilles et flacons en plastique**



**Briques alimentaires**



**Emballages, couvercles et capsules en métal**



**Petits cartons**



**Journaux, magazines, publicités, enveloppes, annuaires, courriers...**




**A déposer en vrac dans le conteneur de verre (Vert)**




**Pots, bocaux...**



**Bouteilles en verre**



**Bouteilles de parfum**



**(sans système d'ouverture)**



**A déposer en sac fermé dans le conteneur ordures ménagères**



**Pots et barquettes en plastique et polystyrène**



**films et sacs en plastique, emballages souples, couches...**



**A déposer dans le composteur**



**Tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées, épluchures de fruits et légumes,**



**coquilles d'œuf, marc de café, essuie-tout...**



*\*N'hésitez plus !  
Demander votre composteur  
auprès  
de la Communauté de Communes  
(02 43 08 15 69)*

## Horaires des Déchèteries

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

## Calendrier des Fêtes et Manifestations

DATES	FÊTES ET MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE
<b>MARS</b>	
<b>Samedi 13 mars 2021</b>	Portes Ouvertes Ecole Notre Dame de Pontmain (10 H 12 H 30)
<b>Samedi 13 mars 2021</b>	Ouverture de la Pêche
<b>MAI</b>	
<b>Samedi 8 mai 2021</b>	Commémoration de la Victoire 1939-1945
<b>Dimanche 16 mai 2021</b>	Fête communale et épreuve cycliste du Bocage Cycliste Mayennais
<b>Dimanche 30 mai 2021</b>	Nouvelle édition de la Rando de la Colmont organisée par Brece-sports VTT
<b>JUIN</b>	
<b>Samedi 5 juin 2021</b>	Fête de la Pêche
<b>Dimanche 13 juin 2021</b>	Sortie famille Spectacle Equestre à Fontaine Guérin (49) organisé par Familles Rurales
<b>SEPTEMBRE</b>	
<b>Dimanche 19 septembre 2021</b>	Journée du Patrimoine Brece
<b>Samedi 25 septembre 2021</b>	Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes de Brece
<b>septembre 2021</b>	Repas du CCAS de Brece
<b>NOVEMBRE</b>	
<b>Jeudi 11 novembre 2021</b>	Commémoration de l'armistice 14-18
<b>Dimanche 21 novembre 2021</b>	Choucroute organisée par le comité des Fêtes de Brece
<b>Dimanche 28 novembre 2021</b>	Matinée tripes organisée par l'AAPPMA de Brece-Gorron
<b>Novembre 2021</b>	Assemblée générale AAPPMA

Les fêtes et manifestations auront lieu sous réserve d'autorisation préfectorale.  
 Pour les fêtes et manifestations qui ne sont pas indiquées, merci d'informer les services de la mairie.  
 La liste sera mise à jour sur notre **site internet [www.brece.com](http://www.brece.com)**

<b>A. D. M. R.</b> Aides ménagères :	<b>Mme Christine ROMAGNÉ</b> 18 chemin des Petites Fontaines 53120 GORRON Tél. 02.43.08.43.68		<b>M. LEFIZELIER Louis</b> 4 rue du Domaine 53120 BRECE Tél. : 02 43 08 09 26
Portage des repas :	<b>Mme HEUVELINNE Monique</b> 1 rue du Bocage 53120 BRECE Tél. 02.43.00.49.93	<b>AMICALE des A. F. N.</b>	
<b>APEL BRECE</b> Association de parents	<b>Mme CÉLESTE Aurore</b> 2 impasse de la Main Gantée 53120 BRECE Tél. : 06 52 37 82 20 poirierceleste53@gmail.com	<b>BRECE-SPORTS (VTT)</b>	<b>M. Daniel TIZON</b> 70 rue des Avaloirs 53100 CHÂTILLON SUR COLMONT Portable 06 87 76 70 40
<b>BRECE-SPORTS (VOLLEY)</b>	<b>Mme Annie HELLOUIN</b> 13 rue Jules Renard 53120 GORRON Portable 06 07 67 24 96 brecesportsvolley@gmail.com	<b>BRECE-SPORTS (FOOTBALL)</b>	<b>M. JOHAN Jean-Pierre Co-président</b> 24 rue du Pré 53120 GORRON Tel : 02 43 08 60 67 <b>M. THERIAU Mickaël Co-Président</b> 53300 LE PAS Portable 06 71 37 72 80
<b>CLUB DE L'AMITIE (Ass.)</b>	<b>M. LEFIZELIER Louis</b> 4 rue du Domaine 53120 BRECE Tél. : 02 43 08 09 26	<b>COMITE DES FÊTES</b>	<b>M. ROYER Roger</b> 19 rue de La Douettée 53120 BRECE Tél : 02 43 00 12 97
<b>FAMILLES RURALES</b>	<b>M. Stéphane DESLANDES</b> 1 La Croix 53120 BRECE Tél : 02 43 08 47 87	<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE</b>	<b>M. POIRIER Patrick</b> 14 La Vieuville 53120 BRECE Tél : 02 43 08 63 10
<b>SOCIÉTÉ DE PECHE</b>	<b>M. BETTON Rémi</b> 6 Nancé 53120 BRECE Tél 02 43 08 65 02	<b>BRECE, ENTRE NATURE ET PATRIMOINE</b>	<b>M. Alain CHAINAY</b> 20 rue du Bocage 53120 BRECE Tél. 02 43 08 45 89



## Mairie de Brecé

2 Rue de la Mairie

53120 BRECÉ

02.43.08.64.52

E-mail : [contact@brece.com](mailto:contact@brece.com)



### Horaires d'ouverture de la Mairie

Le **mardi** et **jeudi**

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30

Le **mercredi**, **vendredi**

de 9h30 à 12h30

[www.brece.com](http://www.brece.com)